ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN TURQUIE

Yaprak Türkan YÜCELSİN-TAŞ[1] / Müge YÜCELSİN[2]

Ce travail a pour but de présenter l'état actuel de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Turquie. Nous allons particulièrement traiter l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) au primaire, au secondaire et au supérieur en Turquie. En amont, nous allons faire un état des lieux de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, en particulier celui du français langue étrangère. En aval, nous allons soulever des questions qui se posent à l'heure actuelle et nous allons mettre en évidence la place et le rôle des Associations des Professeurs de Français. L'objectif principal de cet article est d'étudier en détail l'enseignement/apprentissage des langues étrangères ainsi que celui du français pour repérer ses points forts et ses points faibles.

Système éducatif turc

En Turquie, il s'agit d'une réforme du « 4+4+4 », autrement dit, 4 ans l'école primaire, 4 ans le collège et 4 ans le lycée. L'obligation de la scolarité passe de 8 à 12 ans. A partir de cette année scolaire, le Ministère de l'Education Nationale essaye de mettre en application cette réforme dans toutes les écoles. Malheureusement, il y a beaucoup de problèmes à résoudre et beaucoup de discussions là-dessus.

Ecole maternelle (37-66 mois)	Petite section
	Grande section
Ecole primaire	1ère année
	2ème année
	3ème année
	4ème année
Collège	5ème année
	6ème année
	7ème année
	8ème année
Lycée	9ème année
	10ème année
	11ème année
	12ème année
Université	Licence (4 ans)
	Master (2 ans)
	Doctorat (4ans)

Tableau 1: Le système éducatif turc

[1] Maître de Conférences Adjointe, Université de Marmara, turyaprak@yahoo.com
[2] Professeur de français, Lycée Anatolien Hayrullah Kefoğlu, mugeyucelsin@hotmail.com

Ce tableau nous permet de visualiser l'ensemble du système éducatif turc de l'école maternelle jusqu'à la fin de doctorat.

Quant à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, Toutes les écoles privées donnent beaucoup d'importances à l'enseignement des langues étrangères. Dans la plupart des écoles publiques et privées turques, on enseigne d'abord l'anglais en tant que la première langue étrangère et il y a souvent une deuxième langue étrangère, en général, soit le français soit l'allemand. De plus en plus, il est possible de rencontrer l'italien, le russe, l'espagnol, le chinois, le japonais parmi les deuxièmes langues étrangères enseignées dans les écoles privées.

Ecole maternelle

L'école maternelle est toujours facultative. Il y a deux types d'écoles maternelles telles que publiques et privées. Comme nous avons déjà mentionné dans le tableau 1 ci-dessus, il y a 2 sections selon les groupes d'âge: Petite section (les enfants de 37-48 mois) et grande section (les enfants de 49-66 mois).

Dans la plupart des écoles maternelles publiques et privées, on commence à apprendre l'anglais par l'intermédiaire des comptines, des chansons et des jeux.

Dans les écoles maternelles privées, dès la petite section on sensibilise les enfants à une langue étrangère avec 13 heures de français par semaine. En ce qui concerne les écoles maternelles qui font leur enseignement en français, nous pouvons citer quelques-unes ci-dessous:

Istanbul	Izmir	Ankara
Pierre Loti Galatasaray Küçük Prens Sembol Özel Yeni Nesil 2000 Neslin Değişen Sesi Petit Génie Artı	Piri Reis Tevfik Fikret Bonbonnière	Charles de Gaulle Tevfik Fikret

Tableau 2: Les écoles maternelles qui enseignent le français

Dans le tableau ci-dessus, deux écoles apparaissent parmi les autres, Pierre Loti et Charles de Gaulle qui sont deux écoles françaises dont l'enseignement est intégralement dispensé en français, il s'agit d'un cas particulier. Ces deux établissements scolaires

fonctionnent sous tutelle de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Les enseignements sont conformes aux programmes du Ministère de l'Education nationale Français et indépendants du Ministère de l'Education nationale Turc. Ils s'adressent à la communauté francophone qui vit à Istanbul et à Ankara. Dans ces établissements, tous les cours sont en langue française et le diplôme préparé en fin de scolarité est le baccalauréat français. Toutes les deux institutions scolarisent les enfants de l'école maternelle jusqu'à la terminale.

Ecole primaire

A partir de cette année scolaire, avec l'application de la réforme du « 4+4+4 », les enfants vont à l'école à l'âge de 5 ans et demi ou à partir de 66 mois.

Dans les écoles publiques, les élèves de 6 ans et demi commencent à apprendre une langue étrangère en tant que 1ère langue étrangère en 2ème année de l'école primaire. Les 3 premières années, autrement dit, 2ème, 3ème et 4ème année de l'école primaire, on leur donne 2 heures de cours de langue étrangère.

En ce qui concerne l'école primaire de Galatasaray, une école publique, qui apparaît sur la liste ci-dessous, « elle a un statut différent dans le système éducatif turc » (Şavlı, 2002, 50). Elle est un excellent exemple de filière bilingue. Qu'est-ce qu'on entend par filière bilingue en Turquie? Dans le primaire, le français est enseigné dès la 1ère année, parallèlement au turc.

Istanbul	Izmir	Ankara
Pierre Loti Galatasaray Küçük Prens Sembol Özel Yeni Nesil 2000 Neslin Değişen Sesi	Piri Reis Tevfik Fikret	Charles de Gaulle Tevfik Fikret

Tableau 3: Les écoles primaires et les collèges qui enseignent le français

Collège

Dans le nouveau système éducatif, à partir du collège, autrement dit, à partir de 5ème année, les collégiens ont la possibilité de choisir quelques cours offerts par l'établissement scolaire. Chaque collège peut offrir des cours optionnels, y compris 2ème langue étrangère selon ses propres moyens. Autrement dit, une deuxième langue étrangère apparaît parmi les cours au choix. Dans les collèges publics, il y a 4 heures de langue étrangère par semaine

pendant 4 ans. En outre, à partir de 5ème année, si les collégiens veulent suivre des cours de langue en tant que le cours optionnel, ils peuvent les suivre jusqu'à 16 heures par semaine dans des établissements scolaires qui ont des moyens. A partir de 2ème année de l'école primaire, jusqu'à la fin du collège, les collégiens suivent 432 heures de langue étrangère en 7 ans.

Lycée

Comme nous venons de mentionner tout à l'heure, il y a des filières bilingues où l'on fait l'enseignement en langue étrangère. Les établissements qui assurent une partie de leur enseignement en français se regroupent dans deux catégories, à savoir les établissements publics et les établissements privés.

Ces établissements durent 5 ans dont une année de classe préparatoire consacrée exclusivement à l'étude de la langue étrangère. Cette classe préparatoire permet aux lycéens d'avoir des compétences langagières. L'enseignement des 4 années suivantes se fait également en langue étrangère. Son but est de faire acquérir une langue étrangère pour que les apprenants puissent suivre les nouveautés et les progrès scientifiques et technologiques.

Istanbul	Izmir	Ankara
Pierre Loti Galatasaray Saint Joseph Notre Dame De Sion Saint Benoît Saint Pulchérie Saint Michel Küçük Prens Lycée Technique Anatolien Profilo	Saint Joseph Tevfik Fikret	Charles de Gaulle Tevfik Fikret

Tableau 4: Les lycées qui enseignent le français

Après avoir étudié le tableau 4, nous pouvons donner quelques exemples pour les lycées bilingues où l'on fait l'enseignement en langue étrangère. Par exemple; le lycée Galatasaray et le Lycée Technique Anatolien Profilo sont des établissements publics, les autres tels que le lycée Saint-Benoît, Saint-Joseph (à Istanbul et à Izmir), Saint-Michel, Sainte Pulchérie, Notre Dame de Sion, le lycée Tevfik Fikret (à Izmir et à Ankara) sont des

institutions privées. Tous ces établissements à la fois publics et privés sont des écoles bilingues où l'enseignement se fait en français.

Université

En Turquie, il y a 191 universités[3] dont 120 publiques et 71 privées. En licence, il y a des cours de langue de 2 heures par semaine, mais si les étudiants ont un certificat de langue tels que DELF-DALF pour le français, TOEFL et EILTS pour l'anglais, etc. ou bien, s'ils ont un bon niveau de langue et s'ils réussissent dans l'examen de niveau élaboré au sein de chaque université au début de l'année, ils peuvent être dispensés des cours de langue pendant 4 ans.

Quant à l'université de Galatasaray qui est une université publique et francophone où l'on peut trouver le même type d'enseignement bilingue dans l'ensemble de l'université.

Formation initiale

En Turquie, la formation initiale est prise en charge par les Universités qui sont rattachées au Conseil de l'Enseignement Supérieur (YÖK). En ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur, autrement dit, pour faire des études dans les Universités, il faut passer et réussir un concours très sélectif élaboré par le Centre d'Orientation et de Sélection des Étudiants. Ce sont des examens préparés et organisés de façon centrale dans toute la Turquie. Ce centre organise également un deuxième concours afin de choisir les futurs étudiants qui souhaitent faire leurs études dans les départements de langues étrangères.

Quant à la formation des enseignants de français, elle est prise en charge par la Faculté de Pédagogie au sein des Universités. Après avoir réussi ce concours, les futurs professeurs de français qui ne maîtrisent pas bien la langue française, doivent suivre une année supplémentaire dans la classe préparatoire de l'Université pour la mise à niveau. Après la classe préparatoire, les futurs professeurs de français commencent la première année de leurs études à la Faculté de Pédagogie où l'on forme des futurs professeurs de toutes les matières, y compris les professeurs de langues étrangères.

<table>
<tr><td colspan="2">Formation initiale en faculté de pédagogie
•formation disciplinaire
•formation professionnelle</td></tr>
<tr><td colspan="2">Formation sur le terrain : stages en établissements scolaires</td></tr>
<tr><td>1er semestre de 4e année
stage de sensibilisation au métier</td><td>2e semestre de 4e année
stage de pratique accompagnée</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rapport de stage</td></tr>
</table>

Tableau 5: L'architecture globale de la formation initiale

[3] http://www.yok.gov.tr/web/guest/universitelerimiz, consulté le 20 septembre 2013.

Comme nous voyons dans le tableau no 5, il y a deux stages effectués pendant quatre ans. À la fin de chaque stage, les futurs professeurs préparent un rapport de stage qui contient le plan annuel du professeur, l'observation de la façon d'enseigner et de poser des questions, l'observation de la méthode et du manuel utilisés en classe de langue et, de l'évaluation des apprenants, etc.

Formation continue

Dans certains contextes, la formation continue des enseignants regroupe en général quelques dispositifs comme le recyclage et la formation complémentaire. Le recyclage peut être par exemple justifié par l'introduction d'un plan d'enseignement modifié, d'un nouveau moyen d'enseignement, d'une nouvelle méthode d'enseignement ou d'une réforme éducative qui demande la réorganisation de l'établissement scolaire et la réorientation pédagogique et didactique des professeurs. La formation complémentaire permet aux enseignants d'obtenir un certificat complémentaire après avoir suivi une formation au cours d'une période donnée par exemple pour être maître formateur. Et ce certificat obtenu devrait faciliter et améliorer la possibilité de trouver un emploi en tant qu'enseignant spécialisé.

En général, la formation continue contient des cours sur des différents thèmes que les enseignants peuvent choisir selon leurs besoins et ensuite les suivre. Ou bien, il est possible d'organiser des formations sur demande par exemple, les enseignants peuvent proposer des thèmes au Ministère de l'Education nationale en fonction de leurs besoins. Mais, la proposition des professeurs peut être retenue ou refusée selon la disponibilité du Ministère.

Dans un autre cas, l'établissement scolaire peut organiser une formation continue en fonction des besoins de ses professeurs dans ses propres locaux.

En outre, il nous paraît nécessaire de parler de l'Association des professeurs de français dont nous allons parler en détail dans le sous-chapitre suivant, prend sa place dans la formation continue quand il le faut.

Association des Professeurs de Français

Puisque nous parlons de la formation continue, il nous paraît indispensable de parler de l'Association des professeurs de français. En Turquie, il y a actuellement trois associations dans trois grandes villes qui sont Istanbul, Ankara et Izmir. Toutes les trois sont membres de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) ainsi que de la Commission de l'Europe de l'Ouest (CEO).

Les associations turques jouent un rôle assez important pour l'enseignement du français et sa diffusion. Toutes les trois travaillent en collaboration avec les Instituts Français

d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir. Elles prennent leur place dans le système éducatif d'une façon active en organisant des conférences, des journées d'études, des ateliers et des réunions afin d'échanger des idées, des expériences, des difficultés rencontrées, etc.

L'Association des professeurs de français d'Istanbul, dont nous faisons partie, a été fondée le 18 juin 2002. Le Conseil d'Administration est constitué de sept membres venant de diverses institutions de tout niveau comme l'université, le lycée public, le lycée privé et l'Institut Français d'Istanbul. Autrement dit, nous avons essayé de rassembler les professeurs de différents horizons pour avoir une perspective générale sur l'enseignement/apprentissage du FLE. Notre association s'adresse aux enseignants de tous les niveaux tels que l'école maternelle, l'école primaire, le collège, le lycée et l'université. Un de nos objectifs de réunir ces professeurs de français de différentes institutions scolaires et universitaires est de partager leurs connaissances, expériences et soucis professionnels pour les résoudre.

L'Association a plusieurs fonctions comme les suivantes: travailler en étroite collaboration avec l'Institut Français, diffuser des informations, rassembler les professeurs de français autour d'un but commun, organiser des diverses activités telles que des journées d'études, des ateliers, des colloques, des concours pour les élèves, les étudiants et les professeurs, participer à l'organisation de la formation continue des enseignants avec la collaboration du Ministère de l'Education Nationale, inviter des intervenants, des conférenciers spécialisés dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE et revaloriser le métier d'enseignant, etc.

Un autre point important est que les établissements scolaires ou universitaires ayant besoin des professeurs de français s'adressent à l'Association pour trouver et ensuite recruter des professeurs de français. Ils demandent également des conseils concernant l'organisation des différentes activités.

L'Association des Professeurs de Français joue un rôle actif dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du français de tous les niveaux. Nous pouvons donner quelques exemples plus concrets concernant les activités de notre Association. Nous avons rendu visite aux directeurs d'écoles où il n'y avait pas de classe de français pour leur proposer d'ouvrir au moins une classe de français comme deuxième langue étrangère. Ainsi, en 2004, nous avons fini par convaincre d'abord un professeur de français qui n'enseignait pas le français depuis des années car il n'y avait pas de demande pour le français et logiquement il n'y avait pas de poste pour le professeur de français. C'est pourquoi, soit il enseignait le turc soit il n'enseignait pas et il prenait des missions dans la direction d'école. Le directeur a accepté de mettre le français en sixième année en tant que deuxième langue étrangère car les élèves

apprenaient l'anglais à partir de quatrième année de l'école primaire. En tant que l'Association des professeurs de français d'Istanbul, nous avons acheté 150 manuels de français pour les élèves et ainsi ils ont commencé à apprendre le français.

Une autre activité a été réalisée à l'issue du concours mondial de projet organisé par la FIPF. Dix associations y compris celle d'Istanbul ont gagné un prix qui a permis d'organiser une formation du 5 au 9 septembre 2005, destinée aux professeurs de français des Ecoles d'Etat d'Istanbul en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale Turc et l'Institut Français d'Istanbul. Le Lycée Saint Benoît à Istanbul a prêté ses locaux pour l'organisation de cette formation et elle a été organisée sous forme des ateliers. Notre objectif de travailler sous forme d'ateliers était de rendre possible l'interaction entre les intervenants et les participants. Six formateurs ont assuré cette formation pour 71 participants.

Depuis 2009, l'Association des professeurs de français d'Istanbul organise régulièrement des ateliers sur différents sujets concernant le FLE selon les besoins et les demandes des professeurs de français en collaboration avec l'Institut Français d'Istanbul.
Comme nous le voyons bien d'après toutes ses activités, l'Association des professeurs de français joue un rôle intermédiaire assez important entre les professeurs de français, l'Institut Français d'Istanbul et le Ministère de l'Education Nationale Turc sur le plan de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Conclusion

Comme nous avons déjà indiqué dans notre communication, il s'agit d'une réforme très récente. L'obligation de la scolarité passe de 8 à 12 ans. A partir de cette année scolaire, le Ministère de l'Education Nationale essaye de mettre en application cette réforme dans les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées. Actuellement, il y a beaucoup de problèmes à résoudre et beaucoup de discussions là-dessus. Nous sommes dans une période de transition, nous allons voir à la fin du 1er semestre si cette réforme marche bien ou pas.

Bibliographie

- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues, apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, Paris, 2001.
- Cuq Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International, Paris, 2003.
- Şavlı Füsun, "Les stratégies d'apprentissage dans le contexte turc: l'école primaire de Galatasaray", *Dilbilim*, XII. Volume 1, Istanbul, 2004, p.91-102.
- Tagliante Christine, *La classe de langue*, Clé International, Paris, 2006.
- Windmüller Florence, *Français langue étrangère (FLE) : L'approche culturelle et interculturelle*, Belin, Paris, 2011.
- Yuksek Ogretim Kurumu (Conseil de l'Enseignement Supérieur), http://www.yok.gov.tr/web/guest/universitelerimiz, consulté le 19 septembre 2013.